

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 50016

Numéro SIREN : 380 454 215

Nom ou dénomination : 2 L M

Ce dépôt a été enregistré le 04/02/2022 sous le numéro de dépôt 454

2 L.M.
44 RUE ARISTIDE BRIAND
60870 VILLERS ST-PAUL
03.44.71.08.01

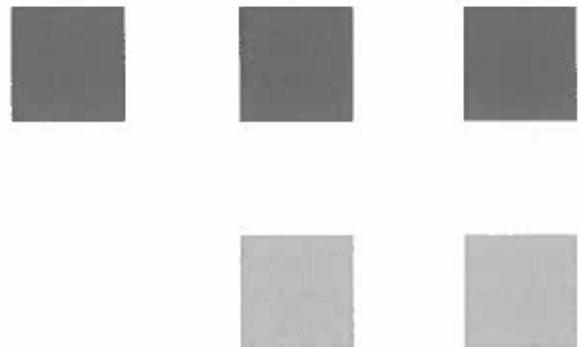


Etats Comptables et Fiscaux

30/04/2021



Bilan



Bilan Actif

2 L.M.

Période du 01/05/20 au 30/04/21
Edition du 13/09/21
Devise d'édition €

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/04/2021	Net (N-1) 30/04/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	91 720	89 156	2 565	6 405
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	92 000	22 467	69 533	75 667
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	183 720	111 622	72 098	82 072
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	395 636	195 614	200 022	152 972
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	395 636	195 614	200 022	152 972
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	5 234 859		5 234 859	2 734 859
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	5 234 859		5 234 859	2 734 859
ACTIF IMMOBILISÉ	5 814 215	307 236	5 506 979	2 969 902
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	280 615		280 615	472 062
Autres créances	301 150		301 150	300 936
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	581 765		581 765	772 999
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	400 000		400 000	400 000
Disponibilités	110 918		110 918	536 457
Charges constatées d'avance	91 755		91 755	46 736
TOTAL disponibilités et divers :	602 674		602 674	983 193
ACTIF CIRCULANT	1 184 439		1 184 439	1 756 192
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	6 998 654	307 236	6 691 418	4 726 094

Bilan Passif

2 L.M.

Période du 01/05/20 au 30/04/21
Edition du 13/09/21
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Net (N) 30/04/2021	Net (N-1) 30/04/2020
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 100 000	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	13 703	13 703
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 475 579	3 530 840
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	111 252	344 738
TOTAL situation nette :	3 700 533	3 989 282
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	134 998	134 998
CAPITAUX PROPRES	3 835 531	4 124 279
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 001 815	77
Emprunts et dettes financières divers	500 000	
TOTAL dettes financières :	2 501 815	77
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	115 753	195 868
Dettes fiscales et sociales	237 836	372 914
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	483	32 956
TOTAL dettes diverses :	354 072	601 738
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	2 855 887	601 815
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	6 691 418	4 726 094

Compte de Résultat (Première Partie)

2 L.M.

Période du 01/05/20 au 30/04/21
Edition du 13/09/21
Devise d'édition €

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/04/2021	Net (N-1) 30/04/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 367 656		1 367 656	1 362 980
Chiffres d'affaires nets	1 367 656		1 367 656	1 362 980
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			296 356	287 238
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 664 012	1 650 218
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			591 507	594 127
TOTAL charges externes :			591 507	594 127
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			36 344	34 780
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			823 289	709 823
Charges sociales			367 167	336 345
TOTAL charges de personnel :			1 190 456	1 046 168
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			56 207	50 640
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			56 207	50 640
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
CHARGES D'EXPLOITATION			1 874 514	1 725 716
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(210 502)	(75 498)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

2 L.M.

Période du 01/05/20 au 30/04/21
Edition du 13/09/21
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Net (N) 30/04/2021	Net (N-1) 30/04/2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(210 502)	(75 498)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	253 300	237 600
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 097	8 049
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	255 397	245 649
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	6 332	2 116
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	6 332	2 116
RÉSULTAT FINANCIER	249 066	243 534
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	38 564	168 035
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1	1
Produits exceptionnels sur opérations en capital	9 380	328 484
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	9 381	328 485
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1	10 245
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	433	113 500
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	434	123 745
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	8 947	204 740
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(63 741)	28 037
TOTAL DES PRODUITS	1 928 790	2 224 352
TOTAL DES CHARGES	1 817 538	1 879 614
BÉNÉFICE OU PERTE	111 252	344 738

SAS 2 LM

Annexe
aux comptes annuels de l'exercice clos le
30/04/2021
Montants en EUR

13/09/2021

SAS 2 LM
44 rue Aristide Briand – 60870 Villers Saint Paul
Ce rapport contient 8 pages

DB

Sommaire

1	Principes comptables et faits majeurs de l'exercice	3
1.1	Principes, règles et méthodes comptables	3
1.2	Faits majeurs de l'exercice	
1.3	Covid	3
2	Informations relatives au bilan	4
2.1	Bilan actif	4
2.1.1	Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation	4
2.1.2	Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation	4
2.1.3	Immobilisations financières.	4
2.1.4	Liste des filiales et participations	5
2.1.5	Actif circulant - Classement par échéance	5
2.1.6	Produits à recevoir	5
2.2	Bilan passif	6
2.2.1	Capital	6
2.2.2	Provisions	6
2.2.3	Engagements pris en matière de retraite	6
2.2.4	Dettes financières - Classement par échéance	6
2.2.5	Autres dettes - Classement par échéance	6
2.2.6	Engagements Hors Bilan	6
2.2.7	Charges constatées d'avance	7
3	Intégration fiscale	8

1 Principes comptables et faits majeurs de l'exercice

1.1 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 30/04/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 homologué par arrêté du 26/12/2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits

comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de

base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.2 Faits majeurs de l'exercice

Acquisition de 100% de la SAS SOLDRAIN pour un montant de 2 500 000€.

1.3 Covid

La crise sanitaire liée au COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur.

A la date d'établissement des comptes, l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

A la date d'arrêt des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Bilan actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 ans

2.1.2 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ou 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire ou dégressif	5 ans

Mouvements de l'exercice : Cf Tableaux 2054 et 2055

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

2.1.3 Immobilisations financières.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat et les frais d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.1.4 Liste des filiales et participations

Société	Capitaux propres	Capital détenu	Valeur Cpt nette des titres détenus	CA H.T du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
Sa Goupe loiseur HDF-GP	3.588.804	98%	984.821	11.901.581	300.538	83.300
Sas Naturéco Groupe Loiseur	696.477	100%	38.112	932.527	88.032	40.000
Sas Groupe Loiseur Grand Paris Est	860.141	100%	480.000	1.820.819	-84.712	45.000
Sas Groupe Loiseur Grand Paris Sud	1.686.585	100%	1.024.982	6.778.856	199.822	85.000
Sas Hydrogénie Groupe Loiseur	191.545	55%	55.000	1.473.019	54.145	0

2.1.5 Actif circulant - Classement par échéance

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.1.6 Produits à recevoir

Ils s'élèvent à 260.609 € et se détaillent comme suit :

- 225.187€ concernent des factures à établir Intra groupe.
- 35.422€ concerne un avoir à recevoir fournisseur
- 91.755€ concernent des charges constatées d'avance (CF détail au 2.2.7)

2.2 Bilan passif

2.2.1 Capital

Le capital est composé de 2.500 actions de 40 € de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2 Provisions

Néant

2.2.3 Engagements pris en matière de retraite

Il n'a pas été comptabilisé d'indemnité de départ en retraite dans les comptes annuels au 30 avril 2021. La convention collective afférente à l'activité de la société est celle des entreprises paysagistes.

2.2.4 Dettes financières - Classement par échéance

Rubriques	Total	à 1 an au plus	entre 1 et 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2.000.000	277.476	1.137.170	585.354
Compte Courant Filiales	500.000	0	0	500.000

2.2.5 Autres dettes - Classement par échéance

Toutes les dettes, autres que financières, sont d'échéance inférieure à un an.

2.2.6 Engagements Hors Bilan

Le capital restant dû des emprunts contractés par la SAS HYDROGENIE dont la SAS 2LM s'est portée caution représente 37.957 €

Un nantissement de 2.000.000€ sur les titres SOLDRAIN a été consenti au crédit agricole pour une durée de 7ans à compter du 6 avril 2021

2.2.7 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance d'un montant de 91.755 € se décomposent comme suit :

- Abonnement et maintenance informatique : 26.539 €
- Assurances : 49.719 €
- Honoraires : 960 €
- Cotisations : 14.537 €

2.2.8 Charges à payer

166840 Intérêts courus sur emprunt : 1.036€

518600 Intérêts à payer : 779€

408100 Factures non parvenues : 6.684€

428200 Dettes congés payés : 24.000€

438620 Charges sociales à payer : 10.080€

448600 Etat à payer : 9.276€

468600 Divers – charges à payer : 483€

Soit un total de 52.338€

3 Intégration fiscale

La société a opté pour le régime fiscal des groupes de sociétés à compter du 1^{er} mai 1998. Le périmètre d'intégration se présente comme suit:

- Société mère: SAS 2 LM
- Filiales:
 - Sa Groupe Loiseleur Hauts de France – Grand Paris
 - Sas Groupe Loiseleur Grand Paris Ouest
 - Sas Naturéco Groupe Loiseleur
 - Sas Groupe Loiseleur Grand Paris Est
 - Sas Groupe Loiseleur Grand Paris Sud

Chaque société détermine son propre résultat fiscal et calcule l'impôt correspondant si le résultat est positif.

Les quotes-parts de frais et charges afférentes aux distributions opérées entre les sociétés du groupe ont été neutralisées dans le résultat fiscal du groupe.

Les plus values à court terme sur cessions intra groupe ont été neutralisées dans le résultat fiscal du groupe.

Au 30 avril 2021, le résultat fiscal du groupe s'élève à 729 930 €, se détaillant comme suit:

• Sas 2 LM	-147.137
• Sa Groupe Loiseleur Hauts de France – Grand Paris	418.471
• Sas Groupe Loiseleur Grand Paris Ouest	271.430
• Sas Natureco Groupe Loiseleur	63.882
• Sas Groupe Loiseleur Grand Paris Est	-83.106
• Sas Groupe Loiseleur Grand Paris Sud	206.390
	729.930

2 L M

Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000 Euros
Siège social : 44 Rue Aristide Briand
60870 VILLERS SAINT PAUL
380 454 215 R.C.S. COMPIEGNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 29 OCTOBRE 2021

EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2021 DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 avril 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Comité de gestion et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 avril 2021, s'élevant à 111 252 Euros, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 111 252 Euros
Prélèvement sur le compte « Autres réserves » 188 748 Euros
Qui est ainsi ramené à 3 286 831 Euros,

Total distribuable 300 000 Euros
A titre de dividendes aux Associés,
Soit 102,04 Euros par action ordinaire de catégorie A
Soit 45 000 Euros pour l'action de préférence de catégorie B

Les dividendes seront mis en paiement à compter de ce jour.

Nous vous informons qu'en application des dispositions de l'article 117 quater du Code général des impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui perçoivent des revenus distribués mentionnés aux articles 108 à 117 bis et 120 à 123 bis du Code général des impôts dont désormais assujettis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU), dit « Flat tax », de 30 %, calculé sur les revenus bruts distribués.

Les associés personnes physiques qui le souhaitent peuvent néanmoins opter pour le maintien de la taxation au barème progressif de l'impôt sur le revenu.



Dans ce cas, ils demeurent assujettis au prélèvement à la source au taux de 12,8 %, auxquels s'ajoutent les prélèvements sociaux au taux de 17,2 %. Ce prélèvement à la source s'impute sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué. En contrepartie, les associés peuvent continuer de bénéficier, sur le montant des dividendes distribués, de l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 du Code général des impôts.

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont prélevés à la source par l'établissement payeur et versés au Trésor Public dans les 15 premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende par action	Éligibilité à l'abattement (CGI, Art. 158)	Non éligibilité à l'abattement (CGI, Art. 158)
30 avril 2018	110 Euros	127 490 Euros	147 510 Euros
30 avril 2019	102,04 Euros cat. A 45 000 Euros cat. B	117 693 Euros	182 307 Euros
30 avril 2020	136,05 Euros cat. A 60 000 Euros cat. B	217 680 Euros	182 320 Euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 29 octobre 2021

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



**Certifié conforme
Le Président**



PLC Conseil
ce qui compte, c'est vous

2 L.M S.A.S

**Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes
annuels**

**Exercice clos le 30 avril 2021
2 L.M S.A.S
44, rue Aristide Briand - 60870 Villers Saint Paul
*Ce rapport contient 21 pages***

SIÈGE SOCIAL : 8, rue de Sétubal - 60000 Beauvais
Tél. : 03 44 02 88 53 - Fax : 03 44 02 88 54 - Site : www.plc-conseil.fr - mail : contact@plc-conseil.fr

2 L.M S.A.S

Siège social : 44, rue Aristide Briand - 60870 Villers Saint Paul
Capital social : 100 000 €

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2021

A l'Assemblée Générale de la société 2 L.M S.A.S

1 Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2 L.M S.A.S relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mai 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3 Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 30 avril 2021 s'établit à 5.234.859 euros, sont évalués à leur coût de revient et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites en notes « Immobilisations financières » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité.

4 Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de gestion.

6 Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

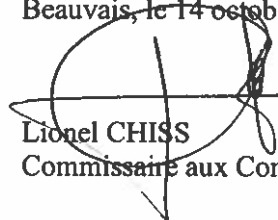
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Beauvais, le 14 octobre 2021


Lionel CHISS
Commissaire aux Comptes



Bilan Actif

2 L.M.

Période du 01/05/20 au 30/04/21
Edition du 13/09/21
Devise d'édition €

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/04/2021	Net (N-1) 30/04/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	91 720	89 156	2 565	6 405
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	92 000	22 467	69 533	75 667
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	183 720	111 622	72 098	82 072
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	395 636	195 614	200 022	152 972
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	395 636	195 614	200 022	152 972
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	5 234 859		5 234 859	2 734 859
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	5 234 859		5 234 859	2 734 859
ACTIF IMMOBILISÉ	5 814 215	307 236	5 506 979	2 969 902

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	280 615		280 615	472 062
Autres créances	301 150		301 150	300 936
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	581 765		581 765	772 999
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	400 000		400 000	400 000
Disponibilités	110 918		110 918	536 457
Charges constatées d'avance	91 755		91 755	46 736
TOTAL disponibilités et divers :	602 674		602 674	983 193
ACTIF CIRCULANT	1 184 439		1 184 439	1 756 192

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	6 998 654	307 236	6 691 418	4 726 094
----------------------	------------------	----------------	------------------	------------------

Bilan Passif

Période du 01/05/20 au 30/04/21
 Edition du 13/09/21
 Devise d'édition €

2 L.M.

RUBRIQUES	Net (N) 30/04/2021	Net (N-1) 30/04/2020
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 100 000	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	13 703	13 703
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 475 579	3 530 840
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	111 252	344 738
TOTAL situation nette :	3 700 533	3 989 282
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	134 998	134 998
CAPITAUX PROPRES	3 835 531	4 124 279
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 001 815	77
Emprunts et dettes financières divers	500 000	
TOTAL dettes financières :	2 501 815	77
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	115 753	195 868
Dettes fiscales et sociales	237 836	372 914
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	483	32 956
TOTAL dettes diverses :	354 072	601 738
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	2 855 887	601 815
Ecart de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	6 691 418	4 726 094

Compte de Résultat (Première Partie)

2 L.M.

Période du 01/05/20 au 30/04/21
 Edition du 13/09/21
 Devise d'édition €

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/04/2021	Net (N-1) 30/04/2020
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	1 367 656		1 367 656	1 362 980
Chiffres d'affaires nets	1 367 656		1 367 656	1 362 980
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			296 356	287 238
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 664 012	1 650 218
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes			591 507	594 127
TOTAL charges externes :			591 507	594 127
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			36 344	34 780
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements Charges sociales			823 289 367 167	709 823 336 345
TOTAL charges de personnel :			1 190 456	1 046 168
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges			56 207	50 640
TOTAL dotations d'exploitation :			56 207	50 640
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
CHARGES D'EXPLOITATION			1 874 514	1 725 716
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(210 502)	(75 498)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

2 L.M.

Période du 01/05/20 au 30/04/21
Edition du 13/09/21
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Net (N) 30/04/2021	Net (N-1) 30/04/2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(210 502)	(75 498)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	253 300	237 600
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 097	8 049
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	255 397	245 649
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	6 332	2 116
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	6 332	2 116
RÉSULTAT FINANCIER	249 066	243 534
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	38 564	168 035
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1	1
Produits exceptionnels sur opérations en capital	9 380	328 484
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	9 381	328 485
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1	10 245
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	433	113 500
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	434	123 745
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	8 947	204 740
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	(63 741)	28 037
TOTAL DES PRODUITS	1 928 790	2 224 352
TOTAL DES CHARGES	1 817 538	1 879 614
BÉNÉFICE OU PERTE	111 252	344 738

SAS 2 LM

Annexe
aux comptes annuels de l'exercice clos le
30/04/2021
Montants en EUR

SAS 2 LM

44 rue Aristide Briand – 60870 Villers Saint Paul
Ce rapport contient 8 pages

DB

Sommaire

1	Principes comptables et faits majeurs de l'exercice	3
1.1	Principes, règles et méthodes comptables	3
1.2	Faits majeurs de l'exercice	
1.3	Covid	3
2	Informations relatives au bilan	4
2.1	Bilan actif	4
2.1.1	Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation	4
2.1.2	Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation	4
2.1.3	Immobilisations financières.	4
2.1.4	Liste des filiales et participations	5
2.1.5	Actif circulant - Classement par échéance	5
2.1.6	Produits à recevoir	5
2.2	Bilan passif	6
2.2.1	Capital	6
2.2.2	Provisions	6
2.2.3	Engagements pris en matière de retraite	6
2.2.4	Dettes financières - Classement par échéance	6
2.2.5	Autres dettes - Classement par échéance	6
2.2.6	Engagements Hors Bilan	6
2.2.7	Charges constatées d'avance	7
3	Intégration fiscale	8

1 Principes comptables et faits majeurs de l'exercice

1.1 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 30/04/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 homologué par arrêté du 26/12/2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits

comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de

base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.2 Faits majeurs de l'exercice

Acquisition de 100% de la SAS SOLDRAIN pour un montant de 2 500 000€.

1.3 Covid

La crise sanitaire liée au COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur.

A la date d'établissement des comptes, l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

A la date d'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Bilan actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 ans

2.1.2 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ou 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire ou dégressif	5 ans

Mouvements de l'exercice : Cf Tableaux 2054 et 2055

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

2.1.3 Immobilisations financières.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat et les frais d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.1.4 Liste des filiales et participations

Société	Capitaux propres	Capital détenu	Valeur Cpt nette des titres détenus	CA H.T du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
Sa Goupe loiseur HDF-GP	3.588.804	98%	984.821	11.901.581	300.538	83.300
Sas Naturéco Groupe Loiseur	696.477	100%	38.112	932.527	88.032	40.000
Sas Groupe Loiseur Grand Paris Est	860.141	100%	480.000	1.820.819	-84.712	45.000
Sas Groupe Loiseur Grand Paris Sud	1.686.585	100%	1.024.982	6.778.856	199.822	85.000
Sas Hydrogénie Groupe Loiseur	191.545	55%	55.000	1.473.019	54.145	0

2.1.5 Actif circulant - Classement par échéance

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.1.6 Produits à recevoir

Ils s'élèvent à 260.609 € et se détaillent comme suit :

- 225.187€ concernant des factures à établir Intra groupe.
- 35.422€ concerne un avoir à recevoir fournisseur
- 91.755€ concernant des charges constatées d'avance (CF détail au 2.2.7)

2.2 Bilan passif

2.2.1 Capital

Le capital est composé de 2.500 actions de 40 € de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2 Provisions

Néant

2.2.3 Engagements pris en matière de retraite

Il n'a pas été comptabilisé d'indemnité de départ en retraite dans les comptes annuels au 30 avril 2021. La convention collective afférente à l'activité de la société est celle des entreprises paysagistes.

2.2.4 Dettes financières - Classement par échéance

Rubriques	Total	à 1 an au plus	entre 1 et 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2.000.000	277.476	1.137.170	585.354
Compte Courant Filiales	500.000	0	0	500.000

2.2.5 Autres dettes - Classement par échéance

Toutes les dettes, autres que financières, sont d'échéance inférieure à un an.

2.2.6 Engagements Hors Bilan

Le capital restant dû des emprunts contractés par la SAS HYDROGENIE dont la SAS 2LM s'est portée caution représente 37.957 €

Un nantissement de 2.000.000€ sur les titres SOLDRAIN a été consenti au crédit agricole pour une durée de 7ans à compter du 6 avril 2021

La garantie d'actif et passif est plafonnée à 200.000 € avec un seuil de déclenchement à partir de 3.000€ avec délégation au Crédit Agricole.

Cette garantie prendra fin le 06/04/2024.

2.2.7 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance d'un montant de 91.755 € se décomposent comme suit :

- Abonnement et maintenance informatique : 26.539 €
- Assurances : 49.719 €
- Honoraires : 960 €
- Cotisations : 14.537 €

2.2.8 Charges à payer

166840 Intérêts courus sur emprunt : 1.036€

518600 Intérêts à payer : 779€

408100 Factures non parvenues : 6.684€

428200 Dettes congés payés : 24.000€

438620 Charges sociales à payer : 10.080€

448600 Etat à payer : 9.276€

468600 Divers – charges à payer : 483€

Soit un total de 52.338€

3 Intégration fiscale

La société a opté pour le régime fiscal des groupes de sociétés à compter du 1^{er} mai 1998. Le périmètre d'intégration se présente comme suit:

- Société mère: SAS 2 LM
- Filiales:
 - Sa Groupe Loiseleur Hauts de France – Grand Paris
 - Sas Groupe Loiseleur Grand Paris Ouest
 - Sas Naturéco Groupe Loiseleur
 - Sas Groupe Loiseleur Grand Paris Est
 - Sas Groupe Loiseleur Grand Paris Sud

Chaque société détermine son propre résultat fiscal et calcule l'impôt correspondant si le résultat est positif.

Les quotes-parts de frais et charges afférentes aux distributions opérées entre les sociétés du groupe ont été neutralisées dans le résultat fiscal du groupe.

Les plus values à court terme sur cessions intra groupe ont été neutralisées dans le résultat fiscal du groupe.

Au 30 avril 2021, le résultat fiscal du groupe s'élève à 729 930 €, se détaillant comme suit:

• Sas 2 LM	-147.137
• Sa Groupe Loiseleur Hauts de France – Grand Paris	418.471
• Sas Groupe Loiseleur Grand Paris Ouest	271.430
• Sas Natureco Groupe Loiseleur	63.882
• Sas Groupe Loiseleur Grand Paris Est	-83.106
• Sas Groupe Loiseleur Grand Paris Sud	206.390
	729.930

(Ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
						1		2		
		TOTAL I				CZ		D8		
		TOTAL II				KD		KE		
						183 720		KF		
						KG		KH		
						KJ		KK		
						KM		KN		
						KP		KQ		
						KS		KT		
						KV		KW		
						KY		KZ		
						LB		LC		
						LE		LF		
						LH		LI		
						LK		LL		
		TOTAL III				LN		LO		
						360 663		LP		
						8G		8M		
						8U		8V		
						IP		IR		
						IT		IU		
		TOTAL IV				IQ		IR		
						2 734 859		LS		
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG		ØH		
						3 279 242		ØJ		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
						1		3		
						par virement de poste à poste		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
						par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						1		2		
		TOTAL I				CØ		DØ		
		TOTAL II				LV		LW		
								183 720		
						IP		LY		
						IQ		MA		
						IR		MD		
						IS		MG		
						IT		MJ		
						IU		MM		
						IV		MP		
						IW		MS		
						IX		MV		
						MY		MZ		
						NC		ND		
		TOTAL III				IY		NG		
						58 743		NH		
						395 636		NI		
						IZ		ØU		
						IØ		ØX		
						II		2B		
						I2		2E		
		TOTAL IV				I3		NJ		
						58 743		NK		
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØK		ØL		
						58 743		ØM		
								5 234 859		
								5 234 859		
								5 814 215		
INCORP.		Frais d'établissement et de développement				IN		DØ	D7	
INCORP.		Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO		LW	1X	
CORPORELLES		Terrains				IP	LX	LY	LZ	
		Constructions		Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC	
				Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF	
		Constructions		Inst. gales, agencis et am. des constructions		IS	MG	MH	MI	
				Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	MJ	MK
		Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agencis, aménagements divers		IU	MM	MN	137 682	MO
				Matériel de transport *		IV	MP	58 743	110 100	MR
				Matériel de bureau et mobilier informatique		IW	MS	147 854	MU	
		Autres immobilisations corporelles		Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW	MX	
				Immobilisations corporelles en cours				MY	MZ	NA
CORPORELLES		Avances et acomptes				NC	ND	NE	NF	
		TOTAL III				IY	NG	58 743	395 636	NI
FINANCIÈRES		Participations évaluées par mise en équivalence				IZ	ØU	M7	ØW	
		Autres participations				IØ	ØX	ØY	5 234 859	ØZ
		Autres titres immobilisés				II	2B	2C	2D	
		Prêts et autres immobilisations financières				I2	2E	2F	2G	
		TOTAL IV				I3	NJ	NK	5 234 859	2H
CORPORELLES		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØK	ØL	ØM	5 814 215	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		2 L.M.		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY	EL	EM	EN		
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE	PF	PG	PH	111 622	
Terrains				PI	PJ	PK	PL		
Constructions	Sur sol propre			PM	PN	PO	PQ		
	Sur sol d'autrui			PR	PS	PT	PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions			PV	PW	PX	PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ	QA	QB	QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	10 147		QD	QE	QF	QG	23 571	
	Matériel de transport	88 814		QH	QI	QJ	QK	47 835	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	108 731		QL	QM	QN	QO	124 207	
	Emballages récupérables et divers			QP	QR	QS	QT		
TOTAL III		207 691		QU	QV	QW	QX	195 614	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		309 340		ØN	ØP	ØQ	ØR	307 236	
CADRE B									
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
TOTAL I									
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL II									
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
TOTAL IV									
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non venant de reprises (NP + NQ + NR)	NW			NY			NZ		
Total général non venant de reprises (NS + NT + NU)						Total général non venant de reprises (NW - NY)			
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9	Z8		
Primes de remboursement des obligations						SP	SR		

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X 134 998	TM	TN	TO 134 998
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z 134 998	TS	TT	TU 134 998
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C 134 998	UB	UC	UD 134 998
	- d'exploitation	UE	UF		
Dont dotations et reprises	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032